



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Police provinciale de l'Ontario

PLAN STRATÉGIQUE 2014-2016

TABLE DES MATIÈRES

Message du commissaire.	1
Les membres du commandement provincial - une équipe dévouée	1
Le Plan stratégique 2014-2016 de la Police provinciale	2
Le plan stratégique en une page.	3
Leadership	4
Des effectifs en santé	5
Technologie	6
Analyse	7
Réinvestissement	8



MESSAGE DU COMMISSAIRE

La vision de la Police provinciale, « Les collectivités sécuritaires, la sûreté pour l'Ontario », est à la fois notre raison d'être et un appel à l'action. En tant que chef de file en matière de services policiers, la Police provinciale doit relever le défi de comprendre et d'améliorer les stratégies de maintien de l'ordre qui ont un impact concret dans notre province et contribuent à la qualité de la vie des Ontariennes et Ontariens.

La promotion d'une culture organisationnelle positive et d'effectifs en santé est toujours une de nos priorités. Nos efforts en vue d'améliorer le bien-être et le leadership de nos employés sont les bases requises pour notre succès.

J'ai également l'intention de poursuivre les nombreuses initiatives technologiques déjà lancées et d'utiliser des méthodes d'analyse pour maximiser notre efficacité. Je ferai tout mon possible pour m'assurer que la Police provinciale est à la fois proactive et novatrice, alors que nous faisons front commun face aux défis du maintien de l'ordre des temps modernes.

Mon message aux membres de la Police provinciale est simple : à vous maintenant de faire une différence. Chaque jour à la Police provinciale, partout en Ontario, nous redéfinissons l'excellence dans les services policiers. Je me réjouis déjà des années à venir et du travail que nous effectuerons ensemble pour que l'Ontario soit un endroit où les gens se sentent en sécurité.

J.V.N. (Vince) Hawkes
Commissaire

LES MEMBRES DU COMMANDEMENT PROVINCIAL - UNE ÉQUIPE DÉVOUÉE

Les membres du Comité de commissaire ont tous la ferme volonté d'assurer le leadership et la supervision nécessaires pour mettre en œuvre les cinq priorités de la Police provinciale. Ces priorités guideront nos discussions et les décisions pendant les trois prochaines années.

Pour suivre nos progrès, veuillez consulter le rapport annuel de la Police provinciale.



B.W. (Brad) Blair
Sous-commissaire
Commandant provinciale
Sécurité de la circulation
et soutien opérationnel



G.J. (Gary) Couture
Sous-commissaire
Commandant provincial
Opérations régionales



W.S. (Scott) Tod
Sous-commissaire
Commandant provincial
Enquêtes et crime organisé



Mary Silverthorn
Commandante provinciale
Services internes

LE PLAN STRATÉGIQUE 2014-2016 DE LA POLICE PROVINCIALE

La Police provinciale de l'Ontario s'efforce constamment d'améliorer son efficacité et son efficacité. Nous étudions donc ce qu'il faudrait faire différemment et les besoins d'amélioration. Nous devons transformer les défis en opportunités alors même que la viabilité et le coût des services policiers sont remis en question et que le crime continue d'évoluer. L'analyse, l'établissement de priorités et l'évaluation sont les éléments clés de la transformation de la prestation de nos services, et nous devons adapter nos stratégies en conséquence. La Police provinciale pourra ainsi travailler plus intelligemment et montrer aux contribuables de l'Ontario les résultats de leur investissement.

Divers éléments viennent s'ajouter aux pressions sur nos ressources déjà limitées, notamment : la demande d'intervention de la police pour des affaires autres que criminelles; les coupures et les changements au gouvernement, aux services sociaux et aux programmes; les exigences de la législation, de la jurisprudence et de la justice; ainsi que les événements émergents qui nécessitent l'intervention ou le soutien de la police.

Quand l'équipe de direction inspire confiance, cela renforce la confiance et la collaboration au travail, ce qui favorise des effectifs en santé et adaptables. C'est grâce à ces éléments que la Police provinciale, dynamique et souple, trouvera de nouvelles solutions intégrées et novatrices pour ses services.

Une planification personnalisée au niveau local, collaborative et globale est nécessaire au succès des efforts de réduction de la criminalité et de la victimisation. Les programmes et services destinés à bâtir des collectivités plus sécuritaires doivent être mis au point et mis en œuvre par un réseau de partenaires regroupant notamment des représentants du gouvernement, d'organismes à but non lucratif, du maintien de l'ordre et du secteur privé. La planification durable et efficace de la sécurité communautaire exige de comprendre que la sécurité publique et le bien-être de la population sont une responsabilité collective.

L'utilisation de technologies convergentes et une approche analytique robuste et rigoureuse produiront des économies. La gestion et la maximisation de la collecte des renseignements et leur utilisation judicieuse peuvent aider à l'établissement des priorités et au déploiement des ressources. En travaillant plus efficacement, nous serons en mesure de réinvestir, en réorientant nos ressources pour mieux lutter contre les nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité communautaire.

Notre engagement à l'égard des cinq priorités stratégiques transformera la Police provinciale. Ensemble, nous favoriserons la CROISSANCE d'une équipe de direction fiable et d'effectifs en santé, la MISE EN PLACE de la technologie et des processus analytiques nécessaires, et nous favoriserons le CHANGEMENT en orientant nos ressources vers les secteurs de services ciblés.

« Ce plan stratégique articule l'orientation et les priorités de la Police provinciale de l'Ontario pour les trois prochaines années. Ensemble, ces cinq secteurs prioritaires propulseront l'organisation dans la prochaine ère du maintien de l'ordre ».

COMMISSAIRE J.V.N. (VINCE) HAWKES



Police provinciale de l'Ontario PLAN STRATÉGIQUE 2014-2016

NOTRE VISION

Les collectivités sécuritaires. La sûreté pour l'Ontario

NOTRE MISSION

Déterminés à assurer la sécurité publique, fournir des services policiers proactifs et innovateurs en partenariat avec les collectivités que nous servons.

NOS VALEURS

Professionalisme, responsabilisation, diversité, respect, leadership et excellence

LEADERSHIP

Gagner la confiance et le respect par nos actes et nos paroles

TECHNOLOGIE

Intégrer les possibilités de prestation des services afin d'améliorer la productivité

RÉINVESTISSEMENT

Augmenter notre capacité dans les secteurs de services en croissance



DES EFFECTIFS EN SANTÉ

Créer et maintenir une culture de collaboration au travail

ANALYSE

Maximiser l'utilisation des données dans le déploiement de nos ressources

CROISSANCE

• MISE EN PLACE

• CHANGEMENT



LEADERSHIP



Gagner la confiance et le respect par nos actes et nos paroles

La Police provinciale de l'Ontario a besoin de dirigeants de calibre mondial, capables de tirer profit des possibilités issues du changement. Le prochain chapitre de notre histoire débute alors que nous entrons dans une ère de changement dans la façon d'offrir nos services et même, dans certains cas, dans la nature même des services que nous offrons. Cette évolution nous pousse à devenir plus analytiques, préventifs et prédictifs; à renouveler notre mode de facturation pour le rendre plus transparent et équitable; à élargir nos capacités pour répondre à l'évolution de la criminalité et à gérer nos responsabilités quotidiennes de maintien de l'ordre, de plus en plus complexes et exigeantes en matière de ressources. Pour mener à bien ces tâches et répondre aux nombreuses demandes imprévues que nous recevons, notre succès reposera sur un leadership robuste.

Le spectre du départ à la retraite imminent d'un grand nombre de membres plane sur la Police provinciale depuis quelques années. Avec le vieillissement de la génération du « baby-boom », la crainte de manquer non seulement de personnel, mais aussi de manquer de dirigeants, a continué de croître. À mesure que les effectifs sont renouvelés par des employés plus jeunes, la génération du nouveau millénaire comblera ces lacunes. La Police provinciale s'est engagée à former des dirigeants qui seront en mesure de guider les services policiers en Ontario à l'avenir.

Le leadership solide de la Police provinciale ne repose pas seulement sur la présence de dirigeants compétents, car l'autre moitié de l'équation consiste à former tous nos membres et à leur donner les moyens de jouer un rôle de leadership. C'est en donnant l'exemple que les membres de la Police provinciale font preuve de leadership. C'est leur sens du devoir, leur volonté de faire une différence et d'aider les autres qui les ont conduits à choisir le métier de policier.

« Nous ne pouvons pas maintenir un statu quo. Le monde change rapidement autour de nous. Nous devons faire évoluer notre mentalité et ce que nous faisons. La capacité massive de cette organisation est ce qui nous permettra d'aller de l'avant – le bassin de connaissances, l'expertise et le leadership de qualité. Le leadership de la Police provinciale repose sur l'engagement, la confiance et la fidélité à l'égard de l'amélioration de notre organisation ».

COMMISSAIRE J.V.N. (VINCE) HAWKES

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Élaborer et soutenir des programmes qui favorisent une culture de leadership solide.
- Grâce à l'apprentissage et au perfectionnement professionnel, intégrer les compétences requises pour innover, s'adapter et gérer le changement.
- Évaluer la direction afin de détecter les vulnérabilités organisationnelles et de faciliter la planification de la relève.
- Le Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario (2014) comprend des questions portant sur le leadership. Les résultats seront examinés et les mesures nécessaires mises en œuvre.
- Offrir des cours de perfectionnement du leadership : le « Leadership Coaching Programme » (LCP), un programme de mentorat destiné aux personnes nouvellement promues au grade de sergent d'état-major, et le « LCP Coach », un cours sur le mentorat efficace conçu pour les personnes au grade d'inspecteur et supérieur.

FAITS EN BREF

- La Police provinciale a identifié 40 officiers brevetés qui pourraient prendre immédiatement leur retraite, nombre croissant qui atteindra 102 officiers admissibles à la retraite à la fin de 2016. En mars 2014, 770 membres en uniforme et 223 membres civils étaient admissibles à prendre leur retraite entre cette date et la fin de 2016.
- Le Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire exige que les membres déterminent les causes profondes du comportement criminel et mobilisent leurs partenaires communautaires. Il faudra donc faire preuve de leadership dans des domaines où la police ne sera pas forcément responsable des solutions à long terme.



DES EFFECTIFS EN SANTÉ



Créer et maintenir une culture de collaboration au travail

Pour que des gens exceptionnels puissent accomplir un travail exceptionnel, il faut continuellement privilégier leur santé et leur bien-être. La Police provinciale est composée de gens qui font reculer les limites du possible et qui souhaitent faire une différence dans leurs communautés. C'est grâce à leurs efforts que l'organisation s'acquitte de son mandat 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, partout en Ontario.

Le maintien de l'ordre se classe parmi les métiers les plus stressants, et il ne fait aucun doute qu'il pose des risques pour la santé physique et mentale des personnes qui l'exercent. La santé et le bien-être des employés comptent donc parmi les principaux objectifs de la Police provinciale, qui investit des ressources pour faire évoluer sa culture organisationnelle et pour sensibiliser ses employés sur l'importance des questions de santé et de bien-être tant visibles qu'invisibles. Tous les employés, dans l'ensemble de la province, bénéficient d'un soutien en permanence grâce à des séances ouvertes, à l'apprentissage en ligne et à des exposés sur la santé et le bien-être.

À notre époque, les policiers sont aussi confrontés à d'autres sources de stress, notamment la façon dont ils sont gérés, leur environnement de travail et la conciliation entre le travail et la vie privée. La valorisation, la reconnaissance et la gestion efficace de la performance sont des moyens de créer et de maintenir des effectifs en santé. Les programmes et services de promotion d'un mode de vie équilibré et sain que nous offrons

à nos membres jouent un rôle clé dans l'excellence de nos services policiers — « En forme pour donner l'exemple ». La Police provinciale s'engage à fournir un environnement de travail positif et inclusif, qui promeut un mode de vie sain, favorise le bien-être des employés et permet à tous ses membres de faire de leur mieux.

« Des effectifs en santé et impliqués sont cruciaux pour des services policiers durables et efficaces. En mettant l'accent sur la santé et le bien-être de ses employés, la Police provinciale renforce son engagement envers la sécurité publique en Ontario. »

COMMANDANTE PROVINCIALE MARY SILVERTHORN,
SERVICES INTERNES

FAITS EN BREF

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Soutenir le Plan d'inclusion 2014-2016.
- Élaborer une stratégie de bien-être pour la Police provinciale, avec des indicateurs de performance.
- En 2014, la Police provinciale participera au Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario, ce qui produira un aperçu du moral, de la santé et du bien-être des membres.
- Élaborer, évaluer et surveiller les pratiques en milieu de travail qui affectent le bien-être des employés (par exemple, gestion des présences et retour au travail suite à des maladies ou invalidités).
- Aider les employés à améliorer leur santé grâce à la formation, à l'éducation, ou à l'accès à un soutien par les pairs ou à de l'aide professionnelle lorsque leur santé physique ou mentale est affectée.
- Soutenir les travaux continus du Groupe de travail sur les blessures de stress opérationnel afin de donner suite aux recommandations de l'ombudsman de l'Ontario.

- En 2012, l'ombudsman de l'Ontario a publié un rapport intitulé « Dans le feu de l'action ». Ce rapport comportait 28 recommandations adressées à la Police provinciale. En réponse, un groupe de travail a été créé afin d'examiner comment offrir un meilleur soutien aux employés pour les aider à maintenir leur santé mentale et physique; ce groupe poursuit ses travaux.
- Le Programme d'aide aux employés (PAE) est un service gratuit et confidentiel parrainé par l'employeur et conçu pour permettre aux employés et à leurs familles d'avoir accès à diverses formes de soutien, à tout moment.
- La structure de notre Comité de santé et de sécurité, nos initiatives de réduction des collisions, notre politique de prévention de la discrimination et du harcèlement au travail, nos programmes d'aide aux employés et notre stratégie d'inclusion contribuent à une culture de promotion du bien-être. L'intranet de la Police provinciale et la bibliothèque Erik Silk contiennent des ressources additionnelles dans ce domaine.
- Le Sondage sur la participation des employés de la fonction publique de l'Ontario mené en 2011 a révélé que 31 p. cent des personnes employées par la Police provinciale estimaient que leur charge de travail était trop lourde et 30 % ressentaient trop de stress et d'anxiété au travail.
- En 2012, le Projet sur le professionnalisme dans les services policiers de l'Association canadienne des chefs de police a révélé que 34 p. cent des agents de police interrogés ont exprimé des réserves quant à savoir si leur organisation se soucie de leur bien-être.



Intégrer les possibilités de prestation des services afin d'améliorer la productivité

La Police provinciale utilise la technologie pour renforcer sa capacité et se préparer à réaliser un changement sans précédent. L'intégration de la technologie offre un large éventail de possibilités de prestation des services et d'optimisation de la productivité des agents. Ces possibilités incluent la rationalisation des processus et la production de données indispensables aux décisions fondées sur l'analyse. La technologie ouvre aussi des possibilités de prestation des services en offrant au public un nouveau moyen de communiquer avec la Police provinciale et de signaler un incident.

De nos jours, la technologie est un élément essentiel de presque toutes les facettes des services policiers. La Police provinciale évalue et hiérarchise continuellement ses besoins technologiques. Les technologies que nous acquérons doivent permettre de maîtriser le coût des services policiers en améliorant l'efficacité de nos services, afin d'optimiser nos ressources. Pour profiter au maximum de la technologie, il faut disposer de l'infrastructure, du soutien et de la formation nécessaires ainsi que de mécanismes d'évaluation.

La technologie peut offrir à la Police provinciale de nouveaux moyens de transformer la prestation de ses services, en lui permettant de mieux prévoir et prévenir. Le succès de la mise en œuvre d'initiatives technologiques se démontrera

par les réinvestissements des économies réalisées. Des critères d'évaluation de la performance seront établis afin de déterminer clairement le rendement de ces initiatives pour les contribuables ontariens.

« La technologie continue d'offrir de nouvelles possibilités d'améliorer la façon dont nous offrons nos services aux collectivités que nous servons. Que ce soit comme un outil efficace ou en nous dotant de meilleurs moyens de faire face à la complexité des enquêtes, la technologie fait partie intégrante de toutes nos activités. »

COMMISSAIRE ADJOINT BRAD BLAIR,
SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL

FAITS EN BREF

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Maintenir un comité de gouvernance stratégique de la technologie de l'information.
- Explorer les options technologiques pour rendre l'ensemble du personnel plus productif grâce à l'utilisation d'outils basés sur la technologie, par exemple pour la transmission de données.
- Élaborer des plans de mise en œuvre, des stratégies de communication et des processus d'évaluation des nouvelles technologies.
- Acquérir la nouvelle génération d'équipement 911 (messages textes) et le nouveau système radio des services policiers de l'Ontario.
- Étudier l'élaboration d'une plate-forme du renseignement afin d'améliorer les capacités d'enquête et d'analyse de la Police provinciale.
- Développer une plate-forme de la technologie afin de standardiser la présentation des rapports destinés au public et d'explorer les possibilités d'utilisation de données ouvertes.
- Définir les besoins d'évaluation et faire état des progrès accomplis dans le rapport annuel de la Police provinciale.

- La technologie présente un contraste intéressant : elle contribue à l'efficacité des services policiers, tout en contribuant aussi à l'apparition de nouvelles catégories de crimes qui posent de nouveaux défis aux ressources policières.
- Voici des exemples d'avancées technologiques émergentes :
 - › Les systèmes de positionnement global et d'information géographique facilitent nettement le repérage et améliorent considérablement la sécurité personnelle et l'intervention des agents.
 - › Le signalement en ligne par les citoyens est un mécanisme efficace de gestion des appels et une avancée technologique qui fournit des solutions de rechange, disponibles à tout moment, pour le signalement d'incidents et l'accès aux services et répondre ainsi aux besoins et aux attentes de la population locale.
 - › Les dispositifs mobiles sans fil fournissent aux agents de première ligne un accès immédiat à des renseignements exacts et permettent le partage de renseignements.
 - › Les systèmes d'identification automatique des plaques d'immatriculation et des empreintes digitales sont un moyen rapide d'identification et de vérification de renseignements essentiels pour le travail des policiers.
- La Police provinciale poursuit la modernisation de son réseau de communication afin d'en accroître la sécurité, la confidentialité et l'interopérabilité, dans l'intérêt de la population ontarienne.



Maximiser l'utilisation des données dans le déploiement de nos ressources

L'information compte parmi ce que nous possédons de plus précieux. La gestion efficace de l'information est essentielle pour la modernisation en cours de la Police provinciale et repose sur des principes et des processus cohérents. Le cadre organisationnel intégrera l'analyse afin d'appuyer les décisions et de gérer les risques. On pourra ainsi élaborer, hiérarchiser puis évaluer des stratégies et des partenariats de sécurité publique véritablement fondés sur des données et des éléments de preuve.

Les patrouilles effectuées au hasard et les mesures d'application non ciblées ne constituent pas une utilisation efficace des ressources policières limitées. Les modèles traditionnels de maintien de l'ordre ne sont plus une option viable pour nos collectivités. C'est en ciblant et en optimisant l'utilisation des ressources que les décisions statistiquement valables et axées sur le renseignement guideront le déploiement le plus efficient.

Pour élaborer des stratégies efficaces de prévention du crime, de lutte contre la criminalité et d'application de la loi, il est indispensable que les corps de police exploitent systématiquement les renseignements en leur possession, analysent leur environnement, puis isolent et examinent les questions qui menacent la sécurité publique. Grâce à cette approche analytique, les stratégies seront fondées sur des données probantes et mesurables. Nous pourrions alors mieux

nous adapter, réagir et orienter nos ressources vers les éléments qui ont un impact sur les futures priorités opérationnelles.

« Plus que jamais, les données définissent comment nous déployons nos ressources. La gestion de l'information et l'analyse demeureront essentielles pour réaliser de nouveaux gains d'efficacité et offrir des possibilités d'amélioration et de réinvestissement. »

COMMISSAIRE ADJOINT GARY COUTURE,
OPÉRATIONS RÉGIONALES

FAITS EN BREF

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Élaborer une stratégie de gestion de l'information de la Police provinciale, y compris le mandat, la structure et les méthodes d'analyse.
- Examiner l'efficacité des pratiques des détachements pour les rapports et analyses afin de trouver des possibilités d'amélioration et de réinvestissement.
- Mettre en œuvre le principe des patrouilles stratégiques afin de placer des policiers aux endroits où leur présence est la plus nécessaire (par exemple, dans les secteurs où le taux de criminalité est élevé, ou qui suscitent une forte demande de service).
- Augmenter la capacité d'analyse des agents de première ligne en assurant qu'ils sont bien formés, équipés et efficacement déployés et que les éléments nécessaires sont en place pour établir des relations et résoudre les problèmes.
- Utiliser les modèles d'établissement des priorités tactiques et d'évaluation de la situation de la Police provinciale afin de définir des objectifs pour le déploiement des ressources.

- Une stratégie efficace de gestion de l'information pour la Police provinciale définira la collecte, l'évaluation, la conservation, l'utilisation et le partage des renseignements. En outre, elle devrait donner accès à des données de qualité, avec analyse rapide, en plus d'offrir des outils et processus efficaces dans la prise de décision.
- Les processus de la Police provinciale, comme le Cadre de responsabilisation des services policiers axés sur les résultats, la planification des activités, l'établissement des priorités tactiques et le Modèle ontarien de mobilisation et de participation en matière de services de police communautaire, reposent sur l'analyse des données pour l'établissement des priorités tactiques et stratégiques.
- La Police provinciale utilise plusieurs sources de données pour la collecte de renseignements et la rédaction de rapports sur les événements, notamment le Système de gestion des dossiers (SGD) Niche, le Système de production de rapports sur les activités quotidiennes (PRAQ), le Système de répartition assistée par ordinateur (RAO) et le Système de production de rapports sur les collisions.
- Pour dégager un aperçu global de la situation, l'analyse ne s'arrête pas à la criminalité, mais inclut aussi l'examen des tendances politiques, économiques, sociales, technologiques, législatives et démographiques.
- En juillet 2014, la Police provinciale comptait 29 analystes régionaux et de détachement. Ces analystes reçoivent une formation spécialisée selon des normes approuvées dans ce domaine.
- La capacité d'analyse de la Police provinciale est soutenue par six statisticiens.



RÉINVESTISSEMENT

Augmenter notre capacité dans les secteurs de services en croissance

La transformation de la prestation des services sera stimulée par le réinvestissement rendu possible par les gains d'efficacité découlant du recours à la technologie et à l'analyse. La Police provinciale reconnaît que la nature de son travail évolue et qu'elle doit s'adapter à cette évolution. À l'interne, la Police provinciale a besoin d'infrastructure et de ressources pour moderniser la prestation de ses services. Pour cela, elle doit évaluer continuellement la demande de services et aligner sa structure organisationnelle sur cette demande.

Les statistiques sur la criminalité sont un indicateur commun de la sécurité publique. Le taux de criminalité rapporté au Canada a diminué de façon constante au cours des deux dernières décennies. Il faut néanmoins s'assurer qu'au lieu de donner une fausse perception de la sécurité publique, les statistiques sur la criminalité servent plutôt à mieux comprendre les limites des rapports statistiques actuels et le caractère évolutif de la criminalité. Le crime est de plus en plus sophistiqué, organisé, mobile, transjuridictionnel et techniquement complexe. La Police provinciale a pour but non seulement continuer à réprimer la criminalité, mais aussi de prévoir les crimes afin d'éviter qu'ils ne soient commis à l'avenir.

Le réinvestissement vise avant tout à améliorer les services policiers en Ontario. Il faut que toutes les collectivités continuent de disposer des services policiers de la plus haute qualité dont elles ont besoin.

« Le réinvestissement et la réorganisation visent à changer la nature de nos services et la façon dont nous les fournissons. Nous devons étudier la demande afin d'être prêts à y répondre ».

COMMISSAIRE ADJOINT SCOTT TOD,
ENQUÊTES ET CRIME ORGANISÉ

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Créer un comité du réinvestissement chargé d'évaluer les besoins de l'organisation et d'élaborer un plan de réinvestissement.
- Examiner la structure organisationnelle et les demandes de services.
- Mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la cybercriminalité en réponse au besoin urgent de réagir à la croissance sans précédent des technologies en ligne et à l'impact de cette croissance sur les services policiers.

FAITS EN BREF

- Pratiquement toutes les enquêtes policières ont maintenant une composante numérique, depuis les policiers de première ligne qui font des recherches en ligne durant leurs enquêtes de routine, aux agents spécialisés dans les crimes technologiques qui enquêtent sur des attaques complexes sur le Web.
- L'Unité de lutte contre la criminalité technologique, en juillet 2014, comptait 25 membres, dont 20 analystes judiciaires. Ces membres effectuent des enquêtes et des analyses sur des systèmes informatiques et autres appareils électroniques capables de stocker des données numériques. Sept autres postes contractuels supplémentaires apportent leur soutien à ces membres à temps plein.

Une vision de l'avenir — Que deviendra la Police provinciale d'ici trois ans

Lors d'une conférence de presse très positive, des dirigeants de la Police provinciale de l'Ontario ont annoncé les résultats annuels de performance de l'organisation, révélant l'achèvement de son réalignement organisationnel. Le commissaire a expliqué que la Police provinciale prévient et lutte contre la criminalité à l'aide de technologies de pointe et de l'utilisation efficace de ses ressources. Elle a mis en œuvre un nombre impressionnant de stratégies innovantes de lutte contre la criminalité, concentre constamment ses efforts sur la sécurité publique et adapte et élargit ses activités visant la criminalité. L'annonce confirme la réalisation des engagements stratégiques pris il y a trois ans par la Police provinciale. Le Plan stratégique 2014-2016 prévoyait l'alignement des ressources pour maximiser l'utilisation de la technologie afin d'accroître la productivité en réinvestissant des ressources dans les secteurs croissants de la criminalité, comme la cybercriminalité.

Aujourd'hui, dans un monde qui dépend des médias sociaux et du commerce en ligne, personne ne devinerait que la Police provinciale n'avait que 11 membres spécialisés dans la criminalité informatique en 2013 et qu'elle ne disposait pas d'un système structuré de signalement adapté à la croissance de la criminalité en ligne. Les fonctionnaires du gouvernement qui participaient à la conférence se sont empressés de rappeler qu'il y a quelques années, le public s'indignait du coût croissant des services policiers alors que la criminalité était en baisse. Très peu de gens croyaient que la Police provinciale serait en mesure de réinvestir dans les domaines croissants de la criminalité, compte tenu des contraintes budgétaires. Après tout, au niveau mondial, des services traditionnellement fournis par des agents en uniforme étaient désormais confiés à des civils, ou privatisés. « D'après les statistiques disponibles, nous étions pour la plupart convaincus qu'il serait justifié de procéder à des compressions budgétaires des services policiers, a déclaré la première ministre. La Police provinciale mérite beaucoup d'éloges pour la façon dont elle a sensibilisé le public sur l'impact des coupes imposées aux services sociaux sur les services policiers de première ligne, tout en démontrant la rentabilité des services policiers. »

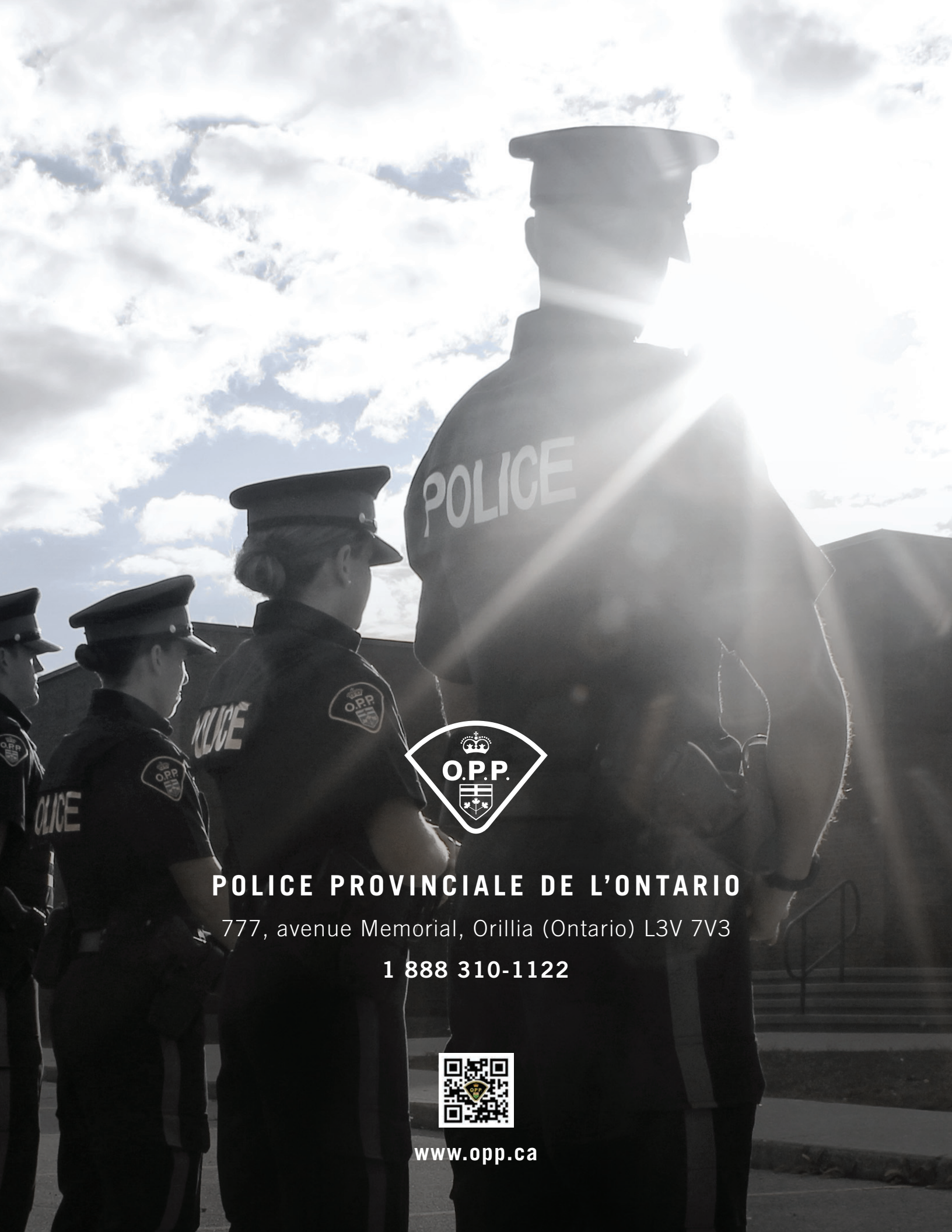
Aujourd'hui, nous bénéficions d'un chef de file mondial dans le secteur des services policiers rajeuni par la technologie et d'une efficacité redoutable dans la prévention de la criminalité.



Au cours des dernières années, la Police provinciale a mis en place une infrastructure sophistiquée pour lutter contre la criminalité électronique. Ce genre de crime représente maintenant 25 p. cent de tous les crimes commis en Ontario — statistique qu'il était auparavant impossible de connaître avec certitude. En fait, la plupart des analystes de la criminalité croient qu'il ne s'agit que de la pointe de l'iceberg.

En 2014, le commissaire Hawkes avait déclaré : « *La prestation des services policiers, notamment leur coût, continue d'attirer l'attention du public. Les municipalités veulent en avoir pour leur argent. Nous devons donc nous assurer, par l'analyse, que nous avons les gens qu'il faut au bon endroit, et au bon moment, pour faire une véritable différence. Nous devons absolument maximiser notre recours à la technologie pour améliorer notre analyse de la criminalité et établir nos priorités tactiques* ».

Cet objectif a été réalisé. Aujourd'hui, le plus grand défi que la Police provinciale doit relever consiste à maintenir sa capacité de lutter contre le comportement criminel qui continue d'évoluer. Avec de nouvelles ressources, des efforts mieux ciblés et de bonnes stratégies de gestion de la criminalité, la Police provinciale promet un avenir plus sécuritaire à la population ontarienne.



POLICE PROVINCIALE DE L'ONTARIO

777, avenue Memorial, Orillia (Ontario) L3V 7V3

1 888 310-1122



www.opp.ca